

LES VESTIGES LITHIQUES DES OCCUPATIONS MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES DE L'AVEN DU RAJAL DEL GORP (MILLAU, AVEYRON)

Marc BOBOEUF *

Résumé : La série lithique indifférenciée du Rajal del Gorp permet de rythmer la venue des préhistoriques depuis le Mésolithique jusqu'au Néolithique. Se sont succédés dans l'aven ou sa doline, les hommes du Sauveterrien moyen, du Néolithique ancien et les hommes du Néolithique moyen ou du Néolithique final-Chalcolithique. Chaque ensemble typologiquement cohérent est analysé et replacé dans son contexte régional. Si les vestiges du Mésolithique et du Néolithique accompli ne posent guère de problème d'interprétation, ceux du premier Néolithique sont, à la vue de l'imbrication d'éléments culturels ayant pu appartenir au Mésolithique final ou au Néolithique ancien, la source d'interrogations qui ne peuvent trouver ici de réponses adéquates.

Abstract : The miscellaneous lithic set of Rajal del Gorp enable to rate the prehistoric people arrivals since the Mesolithic to the Neolithic age. In this gulf and its neighbouring hollow, people of Ancient Neolithic period followed other civilisation of middle Sauveterrian period. Themselves preceded people of Middle or Late Neolithic, even Chalcolithic Age. As regard the typology, each coherent set has been analysed and put into the local context. No problem was encountered in the interpretation of Mesolithic and established Neolithic age artefacts. On the other hand, no answer can be provided for awarding questions about interlinked cultural elements taking place at the transition between Late Mesolithic and Ancient Neolithic Age.

Resumen : La serie litica del Raja del Gorp permite de ritmar la venida de los preistoricos desde el Mesolitico hasta el Neolitico. Se han sucedido, en la caverna y su vecino hueco, los hombres del Sauveterrien medio, del Neolitico medio, o del Neolitico ultimo o Calcolitico. Cada conjunto tipologicamente coherente fué analizado y puesto en su regional contexto. Los vestigios del Mesolitico o del Neolitico no se pueden atribuir seguramente a causa de la imbricacion de elementos culturales perteneciendo al fin del Mesolitico o el principio del Neolitico.

INTRODUCTION

L'aven du Rajal del Gorp est situé sur le causse du Larzac à 5,5 km au Sud-Est de Millau. Le réseau accessible se compose de deux salles séparées par un passage étroit. Le site historique et préhistorique fut découvert après la désobstruction de cette étroiture (Boutin 1978) et se localise dans la salle la plus profonde. Cette salle se caractérise par un sol en pente, jonché de blocs, et par la présence d'un point d'eau au plus bas de son développement (-27 m). Les fouilles d'Alain Verhnet (1978 - 1980) se sont tenues au bord du point d'eau (fig. 1). Les vestiges archéologiques attestent la venue des hommes depuis le Mésolithique jusqu'au Moyen-Age, période pendant ou après laquelle un effondrement a bouché l'accès à la salle inférieure. La période la mieux représentée se caractérise par un riche mobilier votif datant du II^{ème} siècle avant Jésus-Christ jusqu'au V^{ème} siècle après (Costantini et alii 1985).

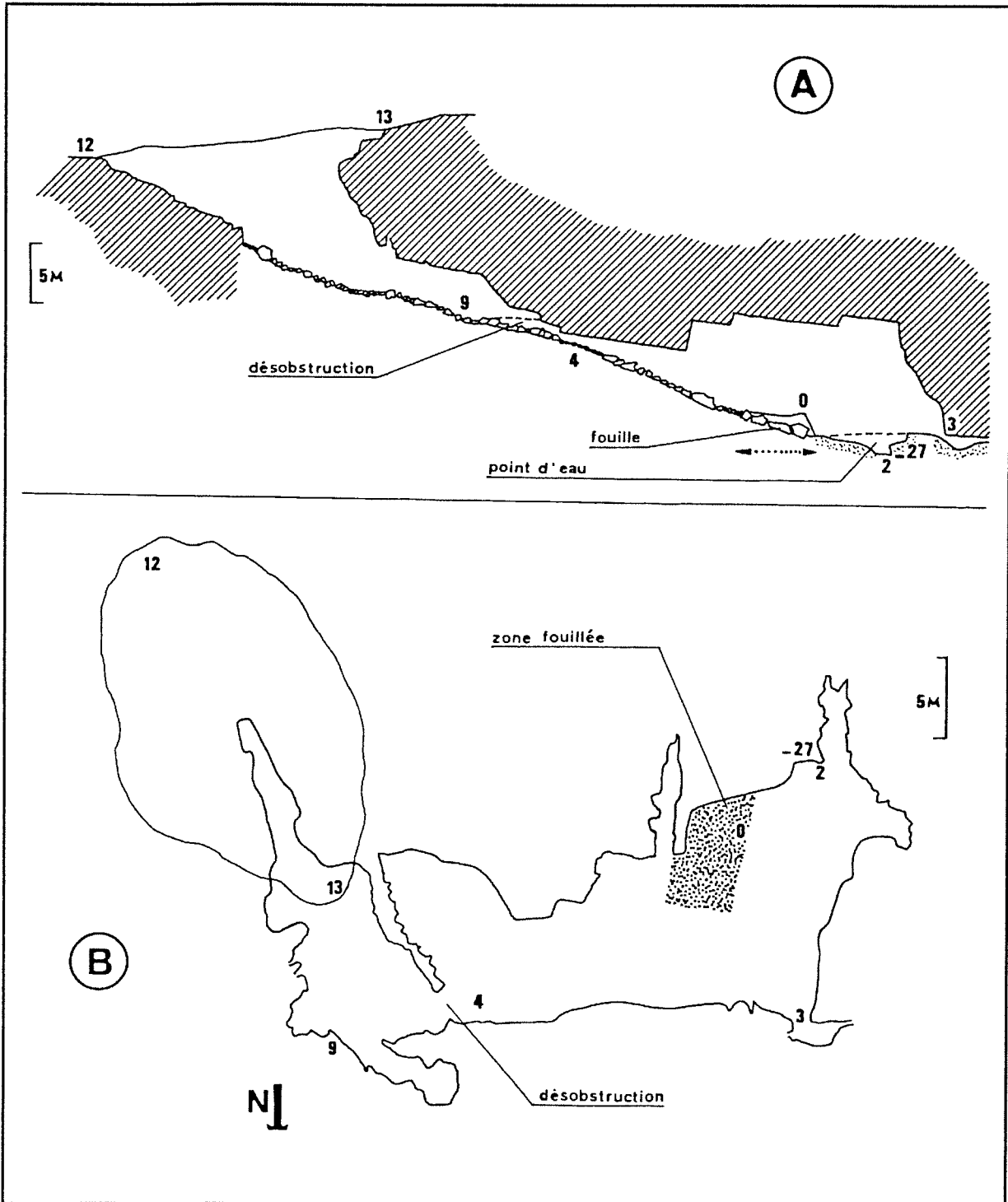


Fig. n° 1 : Plan simplifié à partir des relevés de P. et J. Boutin (1978) de l'aven du Rajal del Gorp. A : coupe développée, B : plan naturel.

Cette étude propose une analyse des vestiges lithiques recueillis au cours des travaux de fouilles (1).

CONSTRAINTES ET LIMITES DE L'ÉTUDE.

L'ensemble du lithique compose une série indifférenciée. On fondera notre approche à partir des éléments les plus pertinents ("fossiles directeurs") pour dégager les principales phases chronologiques de fréquentation de l'aven. D'autres vestiges, comme par exemple les éclats retouchés, les lamelles retouchées et le débitage sont d'une lecture culturelle plus délicate.

La présence d'un point d'eau en milieu caussenard a sans doute exercé une attraction sur les populations préhistoriques. Pour autant, nous ne sommes pas fondé à affirmer que la position du mobilier préhistorique sur la marge du point d'eau soit celle des dépôts initiaux. Le pendage des sols du réseau de l'aven a pu favoriser le colluvionnement et le déplacement gravitaire des vestiges au moins avant la fermeture de la salle inférieure. Le mélange des mobiliers historiques et préhistoriques plaide en faveur de l'existence d'un dépôt secondaire ou au moins d'un remaniement sur place.

Les aspects méthodologiques de la fouille sont également à considérer. Adaptée à son objectif, c'est à dire la fouille d'un sanctuaire historique, le tamisage à l'eau sur mailles de 4 mm a pu défavoriser la récolte des plus petits microlithes mésolithiques.

LE MÉSOLITHIQUE MOYEN

Une série de 24 microlithes (tableau 1) atteste la venue des Sauveterriens dans l'aven. Plus précisément ce petit ensemble, très homogène, peut-être attribué à la phase montclusienne du Sauveterrien.

liste type partielle du mésolithique sauveterrien d'après Valdeyron 1994	Rajal d. G.	
	Nb	%

31 pointe à troncature très oblique		
32 pointe à dos rectiligne		
33 pointe à dos courbe		
34 pointe de Sauveterre	1	

47 lamelle étroite à bord abattu		
48 frag. de lamelle étroite à bord abattu	11	
51 lamelle à bord abattu		
52 frag. de lamelle à bord abattu		

56 triangle isocèle		
57 triangle scalène ordinaire court	1	
58 triangle scalène ordinaire long	1	
59 triangle scalène allongé	1	
60 triangle scalène ordinaire élané	2	
61 triangle scalène allongé élané		
62 triangle scalène effilé	1	
63 triangle scalène effilé allongé		
64 triangle de Montclus	2	
65 triangle de Montclus apparenté		

49 lamelle étroite à bord abattu tronquée	1	
50 frag. lamelle étr. à bord ab. tronquée	3	
53 lamelle à bord abattu tronquée		
54 frag. lamelle à bord abattu tronquée		

total armatures	24	
------------------------	-----------	--

aménagement de la liste :		
1 - création d'une classe indépendante de lamelles à dos tronquées, intégrée après celle des triangles.		

Tableau 1. Sauveterrien moyen montclusien

précisément ce petit ensemble, très homogène, peut-être attribué à la phase montclusienne du Sauveterrien.

Les triangles au nombre de huit sont marqués par des formes de tendances allongées (fig. 2 n° 3 à 8) et par la retouche du grand côté. On distingue deux triangles de Montclus (fig. 2 n° 7 et 8), des scalènes, effilé (fig. 2 n° 6), élanés (Fig. 2 n° 3 et 4), allongé (fig. 2 n° 5) et deux scalènes courts (fig. 2 n° 1 et 2). Hors triangles de Montclus, la retouche du grands côté est partielle et intéresse tous les triangles à l'exception d'un scalène élané (fig. 2 n° 3) et d'un scalène allongé (fig. 2 n° 5).

Les lamelles à bord abattu tronquées sont représentées par 4 individus. On distingue deux lamelles à deux bords abattus (fig. 2 n° 9 et 11) dont une pourrait être un fragment de triangle de Montclus (fig. 2 n° 9). Une lamelle présente un côté bordé (fig. 2 n° 10). Un exemplaire entier (fig. 2 n° 12), dont le grand côté est libre de retouche, pourrait être aussi l'ébauche d'un triangle retouché sur les trois côtés. Cet exemple invite à ne pas assimiler trop rapidement l'objet typologique à l'objet finalisé.

Les lamelles à dos sont représentées par 11

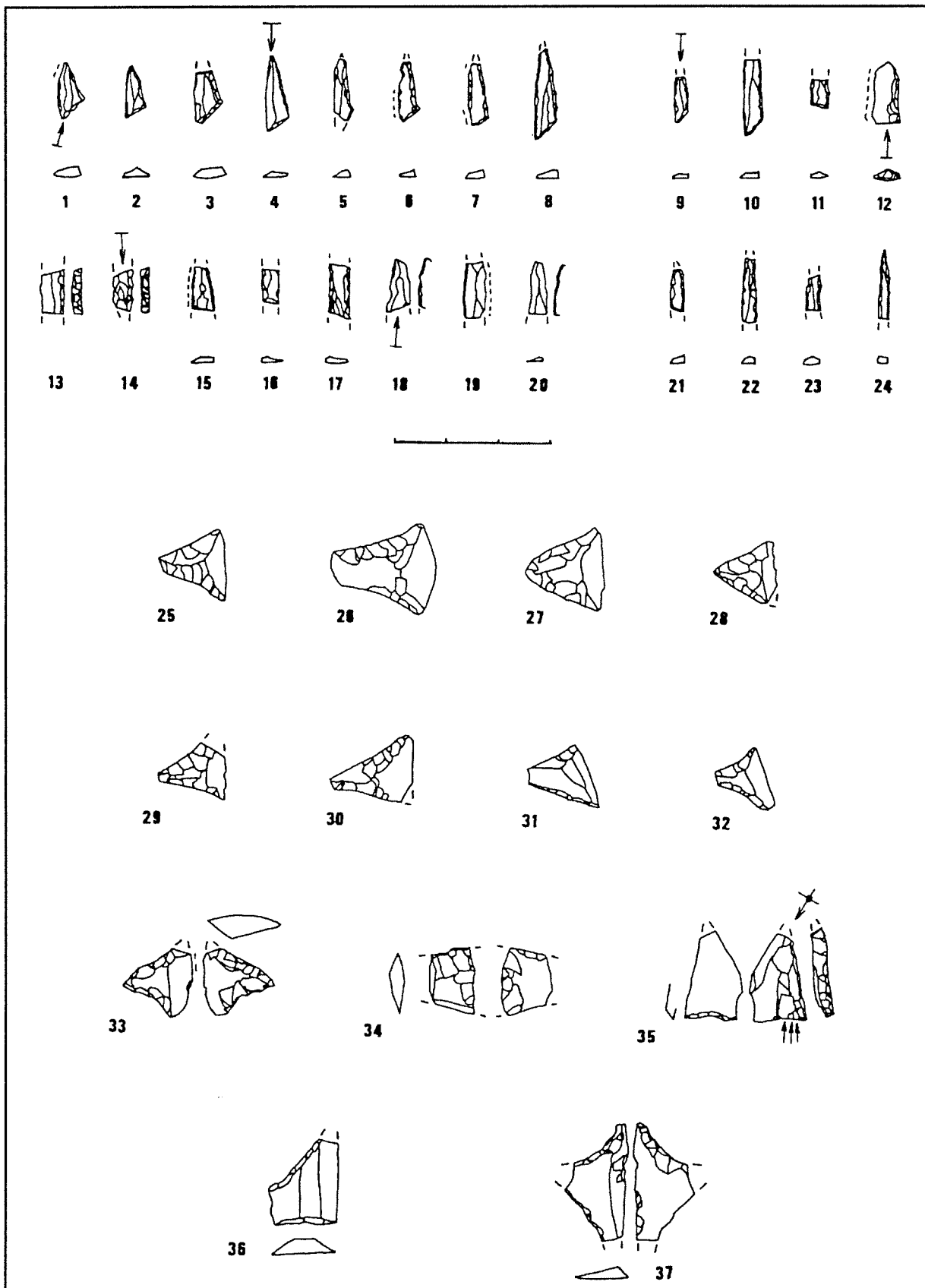


Fig. n° 2 : Mésolithique moyen : n° 1 à 24, Mésolithique final-Néolithique ancien : n° 24 à 37.
 1 à 8 : triangles scalènes, 9 à 12 : lamelles étroites à dos, tronquées, 13 à 23 : lamelles étroites à dos, 24 :
 pointe de Sauveterre, 25 à 33 : armatures tranchantes, 35 : pointe triangulaire courte, 36 : trapèze rectanle, 34
 et 37 : ébauches de microlithes.

fragments, parmi lesquels se distinguent 9 mésiaux et 2 distaux. Trois de ces lamelles sont considérées, du fait de leur largeur et de l'importance du second bord abattu, comme de probables fragments de pointes de Sauveterre (fig. 2 n° 21 à 23). Des lamelles à dos sont transformées uniquement par un bordage continu. On observe alors 2 lamelles à bordages alternés (fig. 2 n° 18 et 19) ainsi qu'une lamelle à bordage inverse (fig. 2 n° 20). Le bordage se retrouve à nouveau sur une lamelle à bord abattu (fig. 2 n° 15) et en constitue le second côté retouché. Enfin, une lamelle est transformée par deux bords abattus (fig. 2 n° 17) et trois lamelles sont simplement abattues sur un côté (fig. 2 n° 13, 14 et 16). La retouche des deux bords intervient majoritairement avec une représentation notable du bordage seul ou en accompagnement. Hors débris de pointes de Sauveterre, le bordage représente la moitié des bords transformés.

Une pointe de Sauveterre (fig. 2 n° 24) permet par sa seule présence de comprendre et d'interpréter certains fragments de lamelle à dos (fig. 2 n° 21 à 23).

Cet ensemble microlithique trouve sans difficulté des solutions de comparaisons à des ensembles bien définis archéologiquement et datés. L'absence des triangles isocèles, une certaine monotonie typologique et la présence des microlithes étroits en présence de la retouche du bord libre sur toutes les formes, désignent cette série comme montclusienne.

On peut rechercher des comparaisons avec les couches éponymes du gisement gardois (Montclus), mais sans doute plus précisément encore avec les niveaux sauveterriens moyen des Escabasses situé dans le Lot (Lorblanchet 1974), où s'observe, comme au Rajal del Gorp, une faible tendance à l'hypermicrolithisme sur les géométriques. Les conditions de prélèvement de la série aveyronnaise doivent cependant être considérées comme défavorables pour la récolte des hypermicrolithes Montclusiens. Le site quercinois montre une présence plus accusée de la retouche du grand côté ainsi qu'une plus grande diversité typologique, à mettre éventuellement pour le site du Larzac au crédit d'une série insuffisamment étoffée. Un terme haut de comparaison est à rechercher avec les couches C5a et C4b de Fontfaurès (Lot) et le niveau A de la couche sauveterrienne des Salzets (Aveyron), considérées comme caractéristiques de la phase ancienne de Montclusien (Rozoy 1978 ; Barbaza et alii 1991) et définies matériellement par la présence de formes encore archaïques (Triangles isocèles et scalènes courts) dominée par les scalènes de tendance allongée, notamment les triangles de Montclus. La série du Rajal est rattachable à une période chronologique du Montclusien que nous proposons d'encadrer par les niveaux C5a et C4b de Fontfaurès et les niveaux 6 et 5d des Escabasses (Valdeyron 1994). Le calage chronologique de la série se situerait vers le milieu du 9ème millénaire BP, avant le stade le plus évolué du Montclusien, bien caractérisé à Montclus (Gard), et identifié localement dans les ensembles VIII à IV du locus 1 de Roquemissou (cause Comtal, Aveyron). Ce stade évolué est daté à Montclus de la fin du 9ème et du début du 8ème millénaire.

La question de la possible association entre certains des microlithes montclusiens et les armatures évoluées et larges que nous présentons après (Mésolithique final-Néolithique Ancien) ne peut être ici discutée en l'absence de contexte stratigraphique. Cet aspect de la composition des industries a déjà suscité des interrogations à Combe-Grèze (Maury 1982) où, semble-t-il dans le secteur du porche fouillé à partir de 1978, l'absence de niveau sauveterrien clairement établi pourrait cependant en valider la réalité. Ce point de vue, peut être trop rapidement avancé (Boboeuf 1995), nécessite une attention prudente car les fouilles de 1963 tenues dans le diverticule (Maury et Lacas 1965 ; Maury 1967) avaient permis d'isoler au plus bas des niveaux anthropisés, un horizon (couche 4) défini par une association lithique, lamelles étroites à dos et trapèze symétrique, qui pourrait se rattacher au Sauveterrien récent (Montclusien à trapèzes) identifié dans les couches C19 et C 15 de Montclus (Gard).

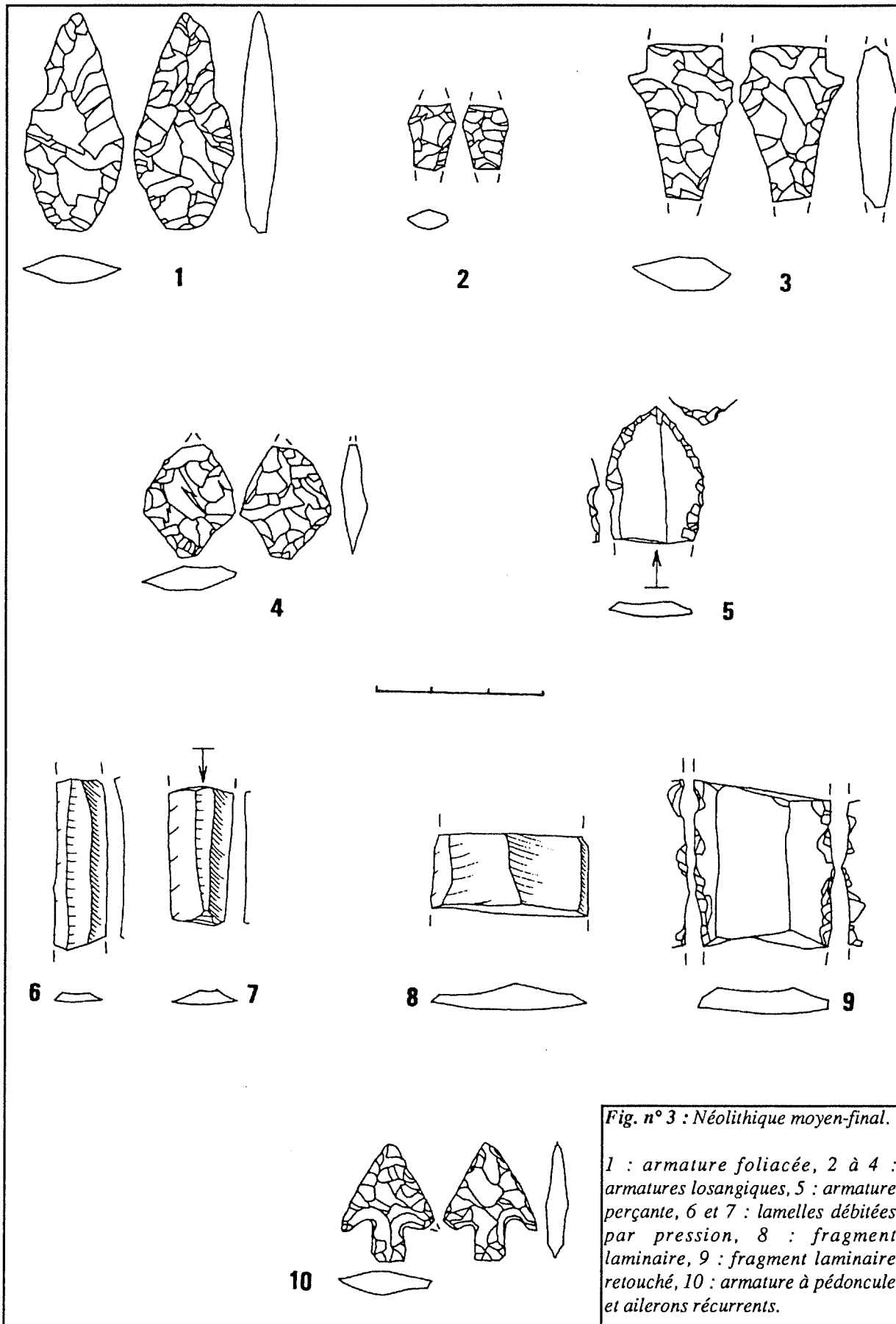


Fig. n° 3 : Néolithique moyen-final.

1 : armature foliacée, 2 à 4 : armatures losangiques, 5 : armature perçante, 6 et 7 : lamelles débitées par pression, 8 : fragment laminaire, 9 : fragment laminaire retouché, 10 : armature à pédoncule et ailerons récurrents.

MÉSOLITHIQUE FINAL-NÉOLITHIQUE ANCIEN.

Les groupes humains contemporains du 8^{ème} et du 7^{ème} millénaires BP sont identifiés au travers de 13 armatures.

On distingue 9 armatures tranchantes, 1 pointe triangulaire courte, et 2 objets à considérer comme de probables armatures abandonnées en cours de façonnage.

Les armatures tranchantes sont des formes trapézoïdales et triangulaires, définies par des bords retouchés concaves et rectilignes. Les retouches sont bifaciales (fig. 2 n° 33) et envahissent préférentiellement la face supérieure sous forme de retouches couvrantes et plates à partir de retouches semi-abruptes inverses. On distingue trois armatures tranchantes de Montclus (fig. 2 n° 25, 29, 30) et deux armatures à mi-chemin entre les types de Montclus et de Jean Cros (fig. 2 n° 27 et 28). On remarque également trois armatures à retouches en "double biseau" (semi-abruptes bifaciales) du type flèche du Chatelet (fig. 2 n° 26, 31 et 33). Il faut noter deux armatures dissymétriques (fig. 2 n° 31 et 32) d'un type souvent représenté sur les Grands Causses dans les séries estimées contemporaines. L'une d'elle (n° 32), que nous n'avons pu observer avec toutes les garanties de fiabilités (collage sur un support), est peut-être façonnée par des retouches semi-abruptes directes (fig. 2 n° 32). Un fragment (fig. 2 n° 34) ne peut être attribué à une forme typologique précise. Il supporte les mêmes principes techniques que les armatures tranchantes de Montclus et doit être considéré comme contemporain. Un intéressant microlithe trapézoïdal (fig. 2 n° 37) illustre sans doute une étape du façonnage d'une armature tranchante à retouches bifaciales. On distingue en effet un côté parfaitement ouvré (comparer au n° 33 de la fig. 2) ainsi qu'un bord opposé seulement ébréché qu'il resterait à grignoter pour parfaire la symétrie du microlithe.

Une pointe triangulaire courte (fig. 2 n° 35) est façonnée par une troncature rectiligne oblique à retouches abruptes directes, et par une troncature basale à retouches abruptes inverses qui sert de plan de pression aux retouches couvrantes de la face supérieure. La morphologie de ce microlithe évoque la pointe de Gazel, bien que son contenu technique ne recouvre que partiellement sa définition typologique (Barbaza 1993). Selon ce contenu une forte proximité typologique est à remarquer aussi avec certaine pointe du Martinet dépourvue de leur ergot latéral (Roussot-Larroque 1977).

Un trapèze rectangle (il s'agit peut être du trapèze du Martinet signalé par Maury en 1982, puis par Costantini et Maury en 1986) est réalisé sur un support régulier à 3 pans, par deux troncatures directes et abruptes (fig. 2 n° 36).

L'association archéologique entre ces différents types d'armature est régulièrement observée en milieu caussenard. Il en est ainsi à Combe Grèze (Costantini et Maury 1986), au Roc Troué (Maury et Frayssenge 1992), aux Usclades (Maury, Frayssenge, Renier 1991, 1992), au Cuzoul de Gramat (Lacam et Niederlander 1944), à la grotte du Sanglier (Séronie-vivien 1994), ainsi que dans les gisements classiques du Sud-Ouest (la Borie del Rey et le Martinet) fouillés anciennement par Coulonges (Coulonges 1935 ; Roussot-Larroque 1977). Il faut souligner un phénomène parallèle dans le domaine géographique alpin, où s'identifient des industries semblables du point de vue de leurs associations typologiques pour des datations plutôt avancées dans le 7^{ème} millénaire BP (6000 BP). On le remarque par exemple en Isère sur le site de la Grande Rivoire (Picavet 1995).

Dans le contexte géographique du sud-ouest de la France, les travaux de l'équipe de J. Guilaine (Guilaine et alii 1993) projettent un éclairage nuancé sur la question de la chronologie de l'apparition de ces armatures et sur les possibilités d'association entre ces différents types de microlithes. Selon les stratigraphies de Dourgne (Aude) et de Gazel (Aude) les trapèzes classiques et leurs triangles dérivés, les pointes triangulaires, ainsi que les pointes triangulaires à retouches amincissantes seraient associés.

Ces armatures sont attribuées à un Mésolithique final dépendant encore d'une économie de prélèvement sur le milieu naturel, bien que des restes de moutons y soient associés. Le statut stratigraphique de cette faune domestique demeure hypothétique (Guilaine 1993). Les armatures tranchantes à retouches en double biseau et les armatures tranchantes à retouches couvrantes des types de Montclus et de Jean-Cros deviennent exclusives d'un horizon culturel à céramique, engagé dans la production alimentaire, le Néolithique ancien continental (Péri-cardial de J. Guilaine). Ce principe de succession des types d'armature s'observe de façon très diffuse dans l'ensemble III du locus 1 de Roquemissou (cause Comtal, Aveyron ; Arnal 1987). La présence préférentielle des pointes triangulaires du type du Martinet à la base de ce niveau, à laquelle répond dans sa partie supérieure la présence préférentielle des armatures tranchantes de Montclus évoque un schéma évolutif ressemblant à celui observé sur le gisement audois. Certaines nuances sont à souligner car dans le détail de la stratigraphie, l'association entre les armatures typiques (?) du Mésolithique final et les armatures tranchantes est observée à Roquemissou. Il peut alors s'agir de phénomènes dûs à la nature complexe des dépôts (remaniements par les Néolithiques anciens de dépôts du Mésolithique final) ou liés à la présence de stades évolutifs différents de ceux reconnus à Dourgne. On peut penser aussi que les Corbières (Dourgne) et le piemont de la Montagne Noire (Gazel), moins continentaux que les Grands Causses, ont pu subir une influence différente, plus vive, à partir de groupes néolithiques anciens côtiers. Le gradient de continentalité se traduirait alors par une assimilation différente des idées nouvelles, si tant est que la présence des armatures tranchantes soit attachée à leur divulgation. Quoiqu'il en soit, les fouilles précises de G.B. Arnal dans le locus 1 de Roquemissou permettent d'évoquer un canevas relativement semblable à celui révélé par Dourgne. A l'échelle du domaine géographique des causses ces indices conduisent à se demander si les associations lithiques régulièrement attribuées au Néolithique ancien des Grands Causses sont vraiment le reflet d'une réalité historique (Guilaine 1993). Les travaux de terrain à venir devront se donner les moyens d'aborder cette question.

LE NÉOLITHIQUE MOYEN - FINAL

Un petit lot de vestiges se rapporte au Néolithique accompli. On distingue des armatures perçantes, des fragments de haches polies.

Les armatures perçantes sont obtenues par des retouches bifaciales couvrantes (fig. 3 n° 1 à 4). On distingue une forme foliacée (fig. 3 n° 1) en silex beige et rosâtre et trois formes losangiques. Une petite armature losangique élancée (fig. 3 n° 2) est réalisée sur un silex gris-rougeâtre, une grande armature losangique avec ergots latéraux (fig. 3 n° 3), en silex marron bleuté, est obtenue par la convergence de deux bords abattus par des retouches abruptes directes.

Ces armatures, souvent retrouvées sur les stations de plein air ainsi qu'en contexte sépulcral, sont alors attribuées sur les Grands Causses au Néolithique final-Chalcolithique ou groupe des Treilles. En stratigraphie, elles n'apparaîtraient sur les Grands Causses qu'à partir du Chaséen récent (Costantini 1984), alors que le Sud de la France, elles caractérisent déjà pleinement le Chaséen classique.

Le débitage par pression serait attesté par deux lamelles en silex beige (fig. 3 n° 6 et 7). Deux larges fragments de lame sont brut (fig. 3 n° 8) ou retouché (fig. 3 n° 9). Elles sont débitées sur des silex aujourd'hui cachalonné (fig. 3 n° 9) ou sur de la chaille gris-rosâtre (fig. 3 n° 8).

Les haches polies sont représentées par deux fragments en "roches vertes".

Ce petit ensemble regroupé hors contexte stratigraphique pose le problème de l'attribution des vestiges, alors que certains parmi les plus typiques ont franchi les limites des découpages chrono-culturels. Il convient afin de ne pas peser sur le résultat d'évoquer ce genre de séries en terme de

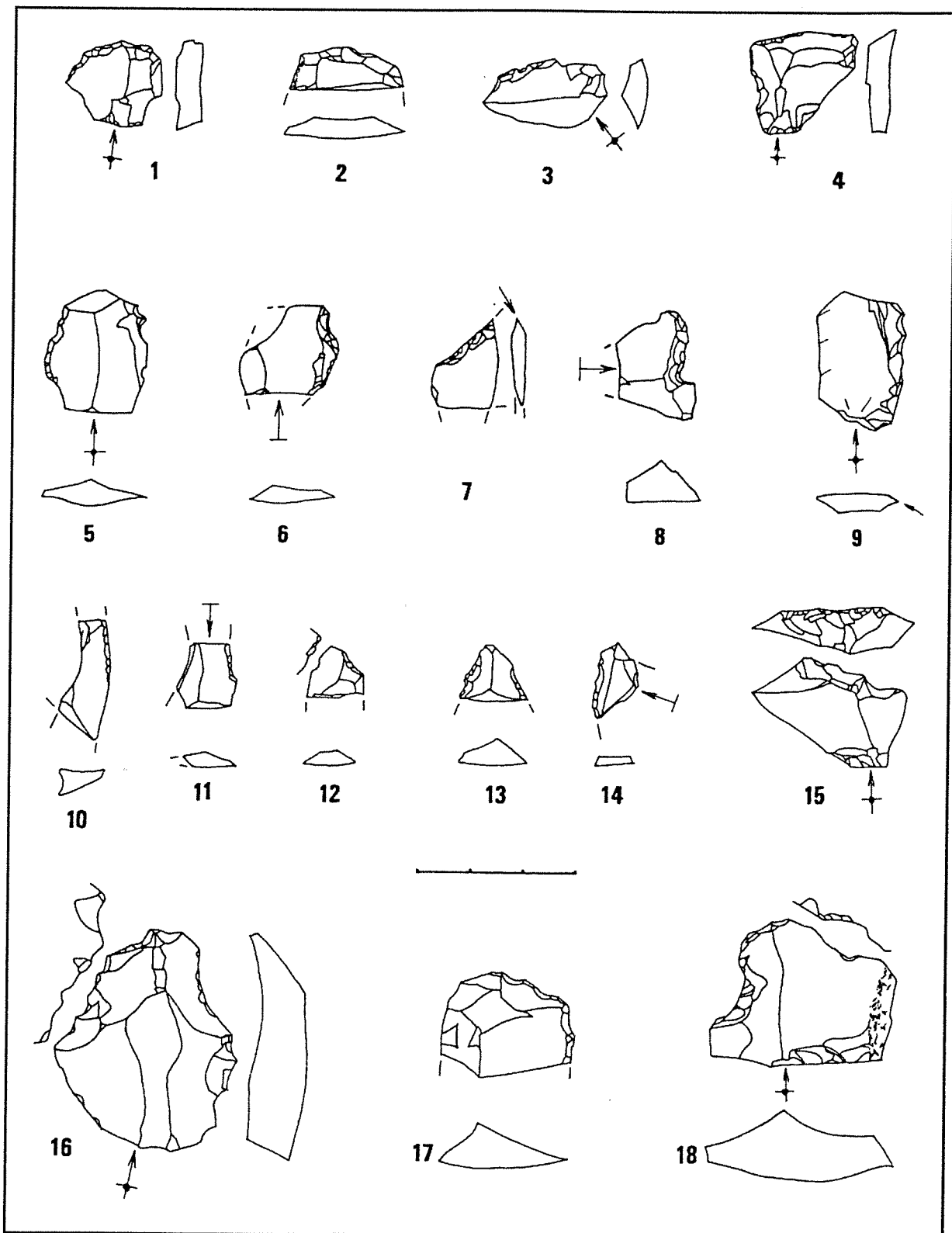


Fig. n° 4 : Fonds commun.

1 et 2 : grattoirs, 3 à 5, 7, 9 à 14 : éclats minces retouchés, 6 et 8 : éclats minces denticulés, 16 et 18 : éclats épais denticulés, 15 : éclat tronqué.

support de tradition. Ce groupement évoque le Chasséen méridional, bien que certains types d'armature soient représentés dans la phase ancienne et récente du groupe des Treilles (Costantini 1984). On retiendra que cette série dont l'attribution au Néolithique final-Chalcolithique des Grands Causses est possible, supporte un puissant fond traditionnel chasséen.

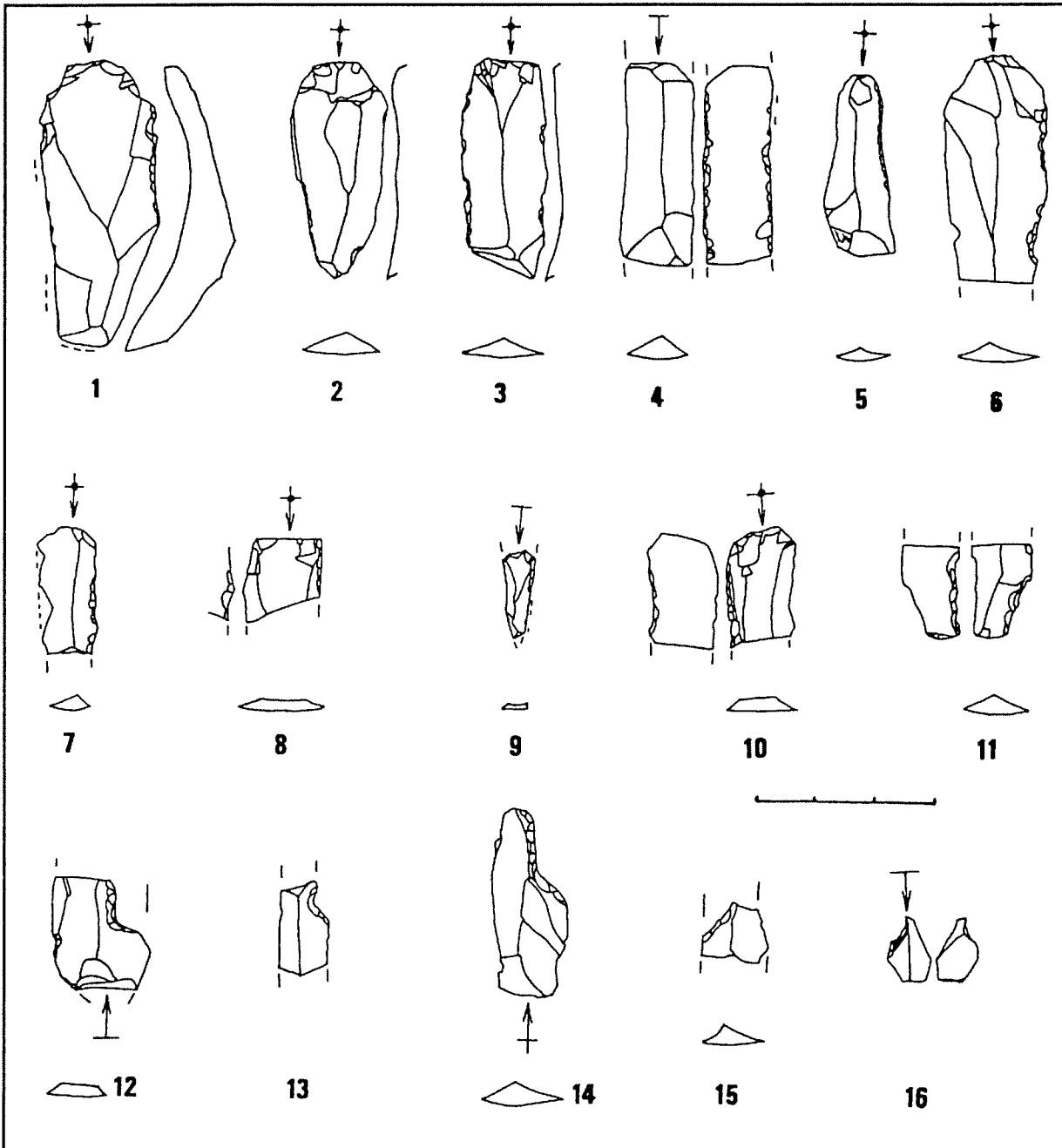


Fig. n° 5 : Fonds commun.

1 à 11 : lamelles et courte lame à retouches discontinues et continues, 12 à 14 : lamelles encochée et cassée dans une encoche, 15 : lamelle tronquée, 16 : microburin distal.

D'autres vestiges attribuables aux mêmes périodes du Néolithique ont été découverts dans la combe de l'Aven. Signalons un fragment de hache polie en "roche verte", un fragment laminaire en chaille grise, ainsi qu'une armature perçante à retouches bifaciales, pédoncules très dégagés, ailerons

pointus et récurrents (fig. 3 n° 10).

LES VESTIGES DU FONDS COMMUN

L'ensemble de ses vestiges est suffisamment ubiquiste pour qu'une attribution culturelle reste aléatoire.

Un microburin (fig. 5 n° 16) peut être rapporté au Mésolithique.

Les grattoirs sont représentés par un individu court sur éclat (fig. 4 n° 1) et un front (fig. 4 n° 2). Deux autres grattoirs sur supports laminaire cassés ont été découverts dans la combe de l'aven.

Les éclats retouchés sont bien représentés (nb 16). On distingue des éclats épais denticulés (fig 4 n° 16 et 18), des éclats minces denticulés (fig. 4 n° 3 à 14). Les retouches sont préférentiellement directes, abruptes ou semi-abruptes, plus rarement inverses et écailleuses (fig. 4 n° 7 et 9).

Les lamelles sont au nombre de 15. On remarque principalement des lamelles et courtes lames (Rozoy 1968) à retouches discontinues (fig. 5 n° 1 à 3, 5 à 7 et 9), ainsi que des lamelles et fragments à retouches continues (fig. 5 n° 4, 8, 10, 11). Leur retouches sont principalement directes ou alternes (fig. 5 n° 11) et inverses (fig. 5 n° 4).

Les pièces techniques sont représentées par trois lamelles, cassées dans ou au-dessus de l'encoche (fig. 5 n° 12 et 13) et simplement encochée (fig. 5 n° 14).

Un fragment de lamelle est partiellement tronqué (fig.5 n° 15).

Les éclats minces et les lamelles retouchées, de même que les pièces techniques, constituent un ensemble assez typique du Mésolithique, voire du Néolithique ancien continental. Malgré tout, ils pourraient figurer dans l'outillage d'autres cultures.

LE DÉBITAGE

Bien plus encore que pour l'outillage commun, l'attribution des débitages du Rajal peut s'avérer périlleuse. Cependant, mis à part quelques éléments laminaires déjà évoqués (Néolithique accompli), la totalité des produits bruts s'inscrit stylistiquement et technologiquement dans la lignée des productions du Mésolithique sauveterrien (style de débitage dit de Concy). On ne saurait restreindre, au moins aujourd'hui, son appartenance au seul Mésolithique sauveterrien. On se doit de considérer qu'aucune étude en profondeur des technologies du débitage n'a été entreprise à l'échelle régionale pour la période chronologique qui s'étend du Mésolithique sauveterrien au Néolithique ancien continental. Il est intéressant de noter que sur le site de Dourgne, s'observe une continuité morphologique et technologique des produits de débitage, entre les niveaux du Mésolithique final et les niveaux du Néolithique ancien continental, rendue principalement par l'omniprésence de lamelles régulières à trois pans (style de Montbani) et par un débitage axé sur la production d'éclats (Barbaza 1993). Au Rajal del Gorp, la production de supports lamellaires dans le style de Montbani ne se vérifie pas clairement, malgré la présence de quelques supports réguliers à trois pans (fig. 6 n° 2, 4, 5, et 6), qu'on observe par ailleurs toujours en petit nombre dans les contextes du Sauveterrien ancien et moyen. On peut avancer qu'au Rajal la tendance stylistique montbanoïde ne dépasse pas la marge de variabilité habituelle des débitages de type Concy. Les recherches à venir devront s'efforcer de déterminer s'il existe en milieu caussenard un phylum technologique continu du Sauveterrien au Néolithique ancien, ou bien s'il existe une rupture ou au moins un apport technologique nouveau, juxtaposable aux traditions locales, à partir de l'apparition des trapèzes. Si l'hypothèse d'un apport novateur devait être retenue, force serait de constater qu'au Rajal del Gorp,

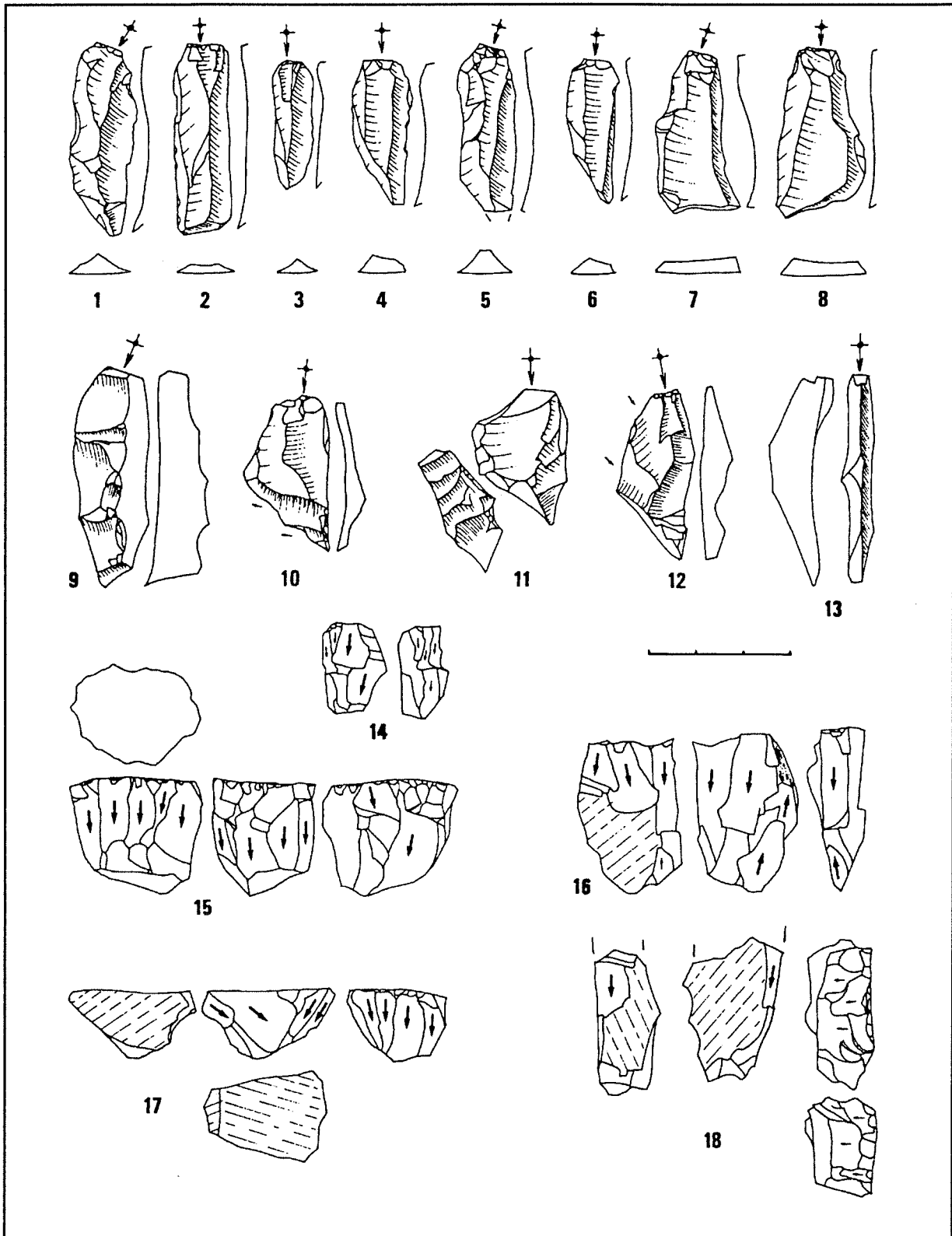


Fig. n° 6: Débitage.

1 à 8 : style des produits de débitage allongés choisis parmi les supports les plus réguliers, 9 et 13 : courtes lames à crête préparée et naturelle, 10 et 12 : débitages croisés, 11 : tablette d'azvivage, 14 à 18 : nucléus.

l'expression matérielle de ce dernier n'est pas représentés, ou n'est pas suffisamment sensible pour être perçue.

L'étude succincte de la série, apparemment homogène, revêt donc un certain intérêt, même si, et rappelons le pour la dernière fois, la contemporanéité de tous les vestiges du débitage n'est pas établie.

Les matériaux débités sont massivement des chailles, grises et jaunâtres. Ces roches, évoluant insensiblement d'un matériau calcaireux vers un matériau siliceux opaque, ont permis la production de supports tout à fait satisfaisants (fig. 6 n° 2, 4, 6). Le quartz, discret, a servi la production d'éclats et de véritables lamelles. Les matériaux rares sont représentés par deux variétés de silex Blonds. On distingue un type de silex blond clair translucide à patine blanchâtre et un type de silex translucide blond "miel". On note aussi la présence d'un type de silex noir et d'un jaspoïde marron à mouchetures dendritiques (fig. 6 n° 1 et 3).

Cette série de débitage est forte de 1723 pièces (tableau 2) et de 6 nucléus.

débitage du Rajal del Gorp		Nb	%
lame/lamelle L/l ≥ 2	entière	110	6.38
	raccourcie	20	1.16
	corps	23	1.33
	sans bulbe	47	2.72
fragment de style lamellaire L/l < 2	proximal	48	2.78
	mésial	67	3.88
	distal	42	2.43
éclat entier		328	19.03
fragment d'éclat	proximal	141	8.18
	autre	571	33.13
débris informe		178	10.33
débris thermique		148	8.58
total		1723	

lame/lamelle	200	11.6
éclat entier	328	19.03
total fragments	869	50.43
total débris	326	18.92
total	1723	

nucleus	6
---------	---

Tableau 2

6 n° 10 et 12) qui illustrent la présence de séquences de débitages croisés sur une même table d'enlèvement. Les longueurs des éclats entiers s'échelonnent entre 0,35 cm et 4,7 cm.

Enfin parmi les débris, les fragments thermiques représentent 45,4 % mais seulement 8,6 % de l'ensemble de la série.

Les nucléus, au nombre de 6, sont tout à fait typiques des débitages sauveterriens. On remarque deux nucléus (fig. 6 n° 16 et 18) établis sur des supports en plaquette déterminés par des faces latérales naturelles. L'origine de ces surfaces naturelles est à rechercher dans les fissures omniprésentes au sein des bancs et nodules de silex et de chailles des formations caussenardes. L'extraction préférentielle s'effectuait dans la tranche et sur la plus grande hauteur, les deux individus

Les produits lamellaires représentent 11,6 % de l'ensemble. Ce taux est un minimum improbable comme le confirme la présence de nombreux fragments de style lamellaire (9 %). Au sein des lamelles avérées (L/l ≥ à 2), le groupe des courtes lames (épaisseur > 4 mm) s'établit à 16,5 % et inclue les supports représentatifs des modes préparatoires du débitage lamellaire. Ces derniers sont définis par une entame laminaire (fig. 6 n° 13) qui conduit à noter l'exploitation de bloc de matière première spontanément adéquat (carène naturelle) pour la production des supports allongés, ainsi que par une lame à crête à un versant préparé (fig. 6 n° 9) qui atteste la préparation d'une carène ou le débitage de séquences orthogonales sur un même bloc. Les longueurs des supports allongés entiers s'échelonnent entre 1,05 cm et 4,8 cm.

Les éclats constituent le groupe le plus important avec 60,3 % de l'ensemble. Ils comprennent des produits en relation avec la gestion ou la conduite du débitage. On note une tablette de ravivage du plan de frappe d'un nucléus (fig. 6 n° 11) et deux supports (fig.

du Rajal étant quant à eux épuisés et repris en extractions diverses dont la finalité ultime a pu être la production de petits éclats (fig. 6 n° 18).

Les débitages unipolaires de lamelles sont attestées par deux nucleus (fig. 6 n° 15 et 17), conique et pyramidal.

Deux petits nucleus épuisés (fig. 6 n° 14) démontrent la production de supports jusqu'à des dimensions infimes, qu'il y a tout lieu de comprendre en terme de besoin ou de finalité bien pensée.

CONCLUSION

La venue des Préhistoriques dans l'aven ou sa doline n'est pas discutable mais les modalités précises de leur implantation demeurent incomprises. La présence d'une réserve d'eau pérenne a son poids stratégique, mais ne saurait faire oublier la mobilité et les capacités de déplacement ou d'adaptation des Préhistoriques. Le retour aux certitudes, c'est à dire leur présence dans l'aven ou sa doline, nous conduit à proposer prudemment une occupation plus importante pendant le Mésolithique sauveterrien et peut être le Néolithique ancien, que traduisent assez bien les vestiges variés de l'outillage et d'un débitage assez caractéristique, de plus représentés par l'ensemble des maillons de la chaîne opératoire depuis l'entame des blocs jusqu'au façonnage des outils. La présence certaine de débris thermiques induit de façon déductive la présence dans l'aven ou dans sa combe de zones d'activités en relation avec l'usage du feu.

Compte tenu des conditions dépositionnelles de la série du Rajal del Gorp, le site du Larzac ne peut participer aux débats encore contradictoires sur la composition technologique et typologique des industries des cultures des 8^{ème} et 7^{ème} millénaires BP et par voie de conséquence aux débats sur les aspects problématiques de la néolithisation des Grands Causses. Ce site constitue un jalon géographique dont le contenu doit être éclairé de l'extérieur.

REMERCIEMENTS

Je remercie Alain Vernhet pour la confiance dont il m'a gratifié en me permettant l'étude des vestiges lithiques du Rajal del Gorp et pour son accueil toujours chaleureux lors de mes déplacements au musée de Millau ainsi qu'au dépôt de fouilles de la Graufesenque.

* 34, rue Jean Mermoz - 92700 Colombes.

Bibliographie

- ARNAL G.B., 1987 : "L'abri sous roche de Rouquemissou. Premier aperçu des recherches". Vivre en Rouergue, Numéro spécial. *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 1, p. 8 - 10, 3 fig.
- BARBAZA M. ET ALII. 1991 : *Fontfaurès en Quercy*. Archives d'Ecologie Préhistorique n° 11. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991, 270 p.
- BARBAZA M. 1993 : Les pointes de Gazel. In Guilaine J. et alii. (1993), *Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la Haute-Vallée de l'Aude*. Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse, p. 263 - 282, 14 fig.
- BARBAZA M., 1993 : Technologie et cultures du Mésolithique moyen au Néolithique ancien dans les Pyrénées de l'Est. in : Guilaine J. et alii (1993), *Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la Haute-Vallée de l'Aude*. Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse, p. 425 - 441, 1 fig.
- BOBOEUF M., 1995 : Sauveterrien et Roucardien. Les outillages lithiques du Locus 1 de l'abri-sous-roche de rouquemissou. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 54 - 69, 22 fig., 3 tableaux.

- COSTANTINI G., 1984 : Le Néolithique et le Chalcolithique des grands causses. *Gallia-Préhistoire*, t. 27, fasc. 1, p. 121-210, 50 fig.
- COSTANTINI G., DEDET B., FAGES G., VERNHET A., 1985 : Vestiges de peuplement du Bronze final II au Premier Age du Fer dans les Grands Causses. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, tome 18, p. 1 - 125, 125 fig., 2 annexes.
- CONSTANTINI G., MAURY J., 1986 : Le Néolithique ancien de l'abri de Combe Grèze, Commune de la Cresse (Aveyron). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 83, n° 11 - 12, p. 436 - 541, fig.
- COULONGES L., 1935 : *Les gisements préhistoriques de Sauveterre-la-Lémance (Lot-et Garonne)*. Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire n° 14, Paris, Masson, 56 p., 24 fig., 6 pl.
- GUILAINE J. ET ALII., 1993 : *Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la Haute-Vallée de l'Aude*. Centre d'Anthropologie humaine, mémoire n° 21, Paris, Masson, 92 p., 44 fig., 8 pl.
- LACAM R., NIEDERLENDER A. ET VALLOIS H.V., 1944 : *Le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat*. Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire n° 21, Paris, Masson, 92 p., 44 fig., 8 pl.
- LORBLANCHET M., 1974 : Les fouilles. In : *L'art préhistorique en quercy*. La grotte des Escabasses (Thémines, Lot). Editions PGP. p. 50 - 63, 5 fig.
- MAURY J., 1967 : *Les étapes du peuplement sur les Grands Causses*. Millau. Edition du Beffroi. 480 p., 111 fig. 25 cartes.
- MAURY J., 1982 : Le Néolithique ancien des Grands Causses dans l'abri de Combe Grèze (commune de la Cresse, Aveyron). Le néolithique ancien méditerranéen, Actes du Colloque International de Préhistoire, Montpellier, 1981. *Archéologie en Languedoc*, n° spécial, 1982. p. 261 - 264, 4 fig.
- MAURY J., FRAYSSENGE J.H., 1992 : L'abri du Roc Troué (Sainte-Eulalie-de Cernon, Aveyron). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 89, n° 7 p. 202 - 216, 15 fig.
- MAURY J., FRAYSSENGE J.H., RENIER J.M., 1991 : Préhistoire de la pluie et du beau temps dans l'abri des Usclades. Vivre en Rouergue, n° spécial. *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 5 p. 13 - 23, 18 fig.
- MAURY J., FRAYSSENGE J.H., RENIER J.M., 1992 : Habitats et nouvelles structures d'habitat dans l'abri des Usclades (Nant). Vivre en Rouergue, N° spécial. *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 6, p. 8 - 18, 7 fig.
- MAURY J. ET LACAS M., 1967 : Un nouveau gisement inédit sur les Grands Causses : l'abri II de Puechmargues. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. CCLI - CCLV, 3 fig.
- PICAVET R., 1995 : L'occupation préhistorique de la station de la Grande-Rivoire à Sassenage (Isère). *Livret-guide de l'excursion Préhistorique et Quaternaire en Vercors*. Vème Congrès International UISPP. XII ème commission. Epipaléolithiques et Mésolithique en Europa. Grenoble, France, 18 au 23 Septembre 1995, p. 63 - 69, 3 fig.
- ROUSSOT - LARROQUE J., 1977 : Néolithisation et Néolithique ancien d'Aquitaine. *Bulletin de la société Préhistorique Française*, t. 74, p. 559 - 582, 11 fig.
- SERONIE-VIVIEN M. R., 1994 : La grotte du Sanglier à Reilhac (Lot). *Préhistoire quercynoise*, nouvelles études n° 1 - 1994, p. 32 - 53, 9 planches.
- ROZOY J.G., 1968 : L'étude du matériel brut et des microburins dans l'Epipaléolithique (Mésolithique) franco-belge. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 365 - 390, 14 fig., 1 tabl.
- ROZOY J.G., 1978 : *Les derniers chasseurs. L'Epipaléolithique en France et en Belgique, essai de synthèse*. Bulletin de la Société Archéologique Chamenoise. N° spécial 3 t., 1256 p., 294 fig., 259 pl., 80 tabl.
- VALDEYRON N., 1994 : *Le Sauveterrien. Culture et Sociétés Mésolithiques dans la France du Sud durant les Xème et IXème millénaires BP*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail, 584 p., 141 fig.
- VALDEYRON N., 1995 : Le Sauveterrien de la grotte des Escabasses. Thémines, Lot. *Préhistoire quercinoise*, nouvelles études n° 2 - 1995, p. 65 - 71, 3 fig.